

## CHARTRE CLUB NAUTIQUE DE CROIX SECTION NATATION

Le CNCX est une association sportive de **compétition de natation**.

Le club a pour objectif l'accompagnement de ses adhérents dans la pratique de la natation, en compétition, avec pour valeurs le dépassement de soi, la recherche de la performance, avec sérieux mais dans une ambiance conviviale.

Le club propose une première phase d'apprentissage à partir de 4 ans. Cet apprentissage se valide par le diplôme : «pass'compétition».

Les adhérents s'engagent à participer aux événements sportifs organisés par le club (compétition interne au CNCX, assemblée générale...) et, **à partir du « pass' compétition », à participer aux compétitions sportives selon leur niveau et aux évènements du club.**

### Engagements du nageur

#### Dans le cadre des entraînements :

- S'acquitter de sa cotisation (afin de bénéficier de l'assurance au bord des bassins).
- Respecter le règlement intérieur de la piscine de CROIX.
- Respecter les horaires, d'être assidu aux entraînements (sérieux dans l'application du programme fixé par l'entraîneur)
- S'informer en consultant régulièrement les panneaux d'affichage, les mails...
- Informer au plus vite son entraîneur en cas de problèmes qui engendreraient une absence prolongée

#### Dans le cadre des compétitions

- Respecter les horaires, les lieux donnés sur les convocations et les consignes de l'entraîneur.
- Respecter le matériel et les prestataires (hôtel, transport, restaurant, vestiaires, ...)
- Porter les couleurs du club (bonnet, t-shirt, ...) et De rester avec le groupe lors des déplacements
- Prévenir au plus tôt l'entraîneur en cas d'empêchement, problèmes de santé... Toute annulation non justifiée fera l'objet d'une re-facturation à l'adhérent des frais d'engagement.
- Représenter le club par une sportivité exemplaire (entraide, soutien aux plus jeunes, attitude sportive...)
- Etre présent obligatoirement aux championnats INTERCLUB sous réserve de sanctions à l'appréciation du CNCX.

### Engagement des parents

- En cas de présence au bord du bassin, ne pas perturber le bon déroulement de l'entraînement. Vous pouvez venir au club house en attendant votre enfant.
- Veiller au bon comportement de vos enfants dans les vestiaires.
- Participer à la vie du club en participant au minimum à l'assemblée générale. Chaque adhérent peut voter !

### Informations générales

- le club ne peut être tenu responsable de tous vols ou pertes dans les vestiaires. Les adhérents peuvent utiliser des vestiaires fermés à clés.
- Le club est responsable des nageurs pendant les horaires d'entraînements, au bord du bassin. Les parents sont responsables de leurs enfants dans les vestiaires et en dehors du bassin.

**L'existence du club et ses activités sont permises grâce à l'action de bénévoles. Vous aussi pouvez-vous investir ! Les missions :**

- **Aider les éducateurs sur le bord et dans le bassin**
- **Participer au comité**
- **Chronométrer lors des compétitions de vos enfants, accompagner les enfants, participer à l'organisation.**

**N'hésitez pas à contacter les membres du bureau ou vous pouvez vous rapprocher de l'entraîneur de votre enfant. Vous êtes tous bienvenus !**

SIGNATURE :

---